



L'U.S.IVRY

Un projet sportif et associatif toujours ambitieux

INTRODUCTION

Le club publie régulièrement des « chartes » exprimant en particulier les besoins qui lui semblent nécessaires pour répondre à ses objectifs de permettre à tous ceux qui le souhaitent de pratiquer une activité physique et sportive en son sein. Depuis la dernière charte datant de décembre 2007 nous avons essayé de répondre aux besoins nouveaux qui se sont exprimés. Ainsi deux sections ont été créées : kick-boxing et danses urbaines.

Les activités non compétitives progressent et le club souhaite aussi répondre aux demandes de la pratique des personnes handicapées.

Les effectifs sont en augmentation importante depuis quelques années, mais c'est presque mille personnes, principalement des jeunes et des enfants, que nous ne pouvons accueillir notamment à la rentrée, car nous sommes en manque de moyens pour y répondre, pas tant par un manque d'encadrement, mais surtout par un manque de créneaux, principalement dû à un manque d'installations.

Notre rôle est de répondre, sous une forme associative, aux demandes et aux besoins de la population dans ce domaine des activités physiques, pour cela il nous faut être en phase avec la réalité sociale de notre ville.

Aujourd'hui les difficultés s'accroissent : chômage en hausse, temps partiel en hausse, des temps de trajet domicile travail de plus en plus longs, les familles monoparentales sont en très forte augmentation, les problèmes financiers sont de plus en plus des obstacles et certaines aides tendent à disparaître.

De grands changements sont en cours dans la ville, la population d'Ivry va s'accroître et atteindre sans doute les 60 000 habitants. Nous savons que la municipalité a programmé des créations de logements, d'équipements sociaux et nous souhaitons que l'accès à la pratique sportive soit pris en compte dans ces constructions. C'est aussi pour cela que le club exprime le souhait d'être partenaire dans les concertations locales.

Demain d'autres défis nous attendent avec les communautés d'agglomérations, les grandes métropoles et le grand Paris.

Nous avons questionné nos sections sur leurs besoins en équipements et sur leur vision des évolutions, c'est ce que nous exprimerons dans une partie de ce document qui est un peu un projet revendicatif du club à l'horizon de ses 100 ans que nous fêterons en 2019. La démarche a été utile en interne, pour permettre à certaines sections de faire le point sur leur évolution, mais aussi en externe, pour interpeller nos partenaires, en particulier la municipalité.

Ce document présente notre projet de club. Il est ambitieux avec tout ce que cela comporte : ouvert, revendicatif et pérenne.

Après cette introduction, nous exposerons quelques rappels historiques ainsi que nos objectifs permanents. Nous essaierons aussi d'exprimer ce que nous ressentons des évolutions locales, nous donnerons quelques éléments statistiques sur le club et l'expression de nos besoins en termes d'équipements, qui vont de la réfection de certains jusqu'à la création de nouveaux.

Nous avons aussi besoin de salles pour les réunions, pour développer la vie associative et la convivialité. Les locaux du club ne correspondent plus du tout aux attentes d'un club de notre envergure, aussi bien pour l'accueil du public que pour les besoins des dirigeants de nos sections.

Développer le sport pour tous, le sport populaire et associatif est pour nous une constante et une priorité, pour cela préparons l'avenir.

HISTORIQUE DE L'U.S.I.

L'histoire de l'U.S.IVRY est intimement liée à celle de la ville, au mouvement ouvrier et à la FSGT. Nous en rappelons quelques étapes importantes.

1919

Création de l'USTI « Union Sportive du Travail d'Ivry »

Le club est composé de 4 sections, athlétisme, football, basket et culture physique. Il comprend une trentaine d'adhérents. Dont plusieurs femmes, ce qui est rare à cette époque.

1925 – 1933

Une nouvelle équipe municipale est élue avec Georges Marrane comme maire. La nouvelle équipe lance une ambitieuse politique dans le domaine des installations sportives : Stade Lénine, stade de la mairie (aujourd'hui disparu), 3 terrains de basket plateau Sacco et Vanzetti, un terrain de foot et de boule (actuel stade Clerville), une salle de sport (site école Joliot Curie).

En 1933 l'USTI compte 540 adhérents et 12 sections.

1935 – 1939

Deux associations fusionnent avec l'USTI qui devient l'ESTI « Etoile sportive du travail d'Ivry ». De même, les fédérations travaillistes se réunissent et forment en 1934 la FSGT dont Georges Marrane est élu co-président. Notre club est affilié depuis cette époque à la FSGT. En 1936 nous comptons 755 adhérents le Front Populaire a permis le développement des activités sportives.

1939 – 1945

L'ESTI comme la plupart des associations est suspendue.

L'occupation nazie impose sa répression, avec ses valets de Vichy. La résistance s'organise avec des milliers de patriotes, un nombre important de sportifs de notre club, entrent dans la résistance. Une bonne vingtaine ne survivra pas au combat. Nous leur devons beaucoup.

1945 – 1954

Après ces années terribles, le redémarrage du sport est difficile. Les effectifs sont de 625 en 1948 et descendent à 500 en 1954.

En 1949 l'ESTI devient l'USI « Union Sportive d'Ivry »

Le pays doit se reconstruire et le sport n'est pas prioritaire.

Le stade Clerville est inauguré en 1952, le gymnase Delaune en 1953.

1954 – 1964

Raymond Laluque secrétaire général, structure le club. Des résultats importants enrichissent le palmarès du club surtout avec le haut niveau. Le club développe de fortes actions revendicatives.

La piscine est inaugurée en 1962.

1965 – 1980

En 1965, Georges Marrane quitte son poste de maire après 40 ans à la tête de la ville, Jacques Laloé le remplace.

Georges Marrane reste président de l'USI. Dans les années 70 une quinzaine de sections voient le jour, et plusieurs installations sont créées.

Stade des Lilas en 1972, le complexe Venise Gosnat en 1973.

De 1965 à 1980 l'USI double ses effectifs de 2000 à 4000, le club embauche ses premiers salariés.

La maison du club est inaugurée en 1978.

1980 – 2000

Le sport de haut niveau et professionnel prend de l'ampleur. Les effectifs augmentent régulièrement ainsi que le nombre de sections.

De nouvelles installations arrivent : les courts de tennis et la halle sur le complexe Gosnat, le gymnase Pierre et Marie Curie, le stade Gournay, le gymnase les Epinettes et le complexe Lenine sont les dernières nouvelles installations.

2000 – 2012

Le club développe une grande politique revendicative, il revoit ses structures, recentre le sport pour tous et s'ouvre aux handicapés.

Des informations plus complètes sont disponibles sur le site du club ou par des documents écrits à demander au siège, en particulier la brochure éditée pour les 80 ans du club.

OBJECTIFS PERMANENTS

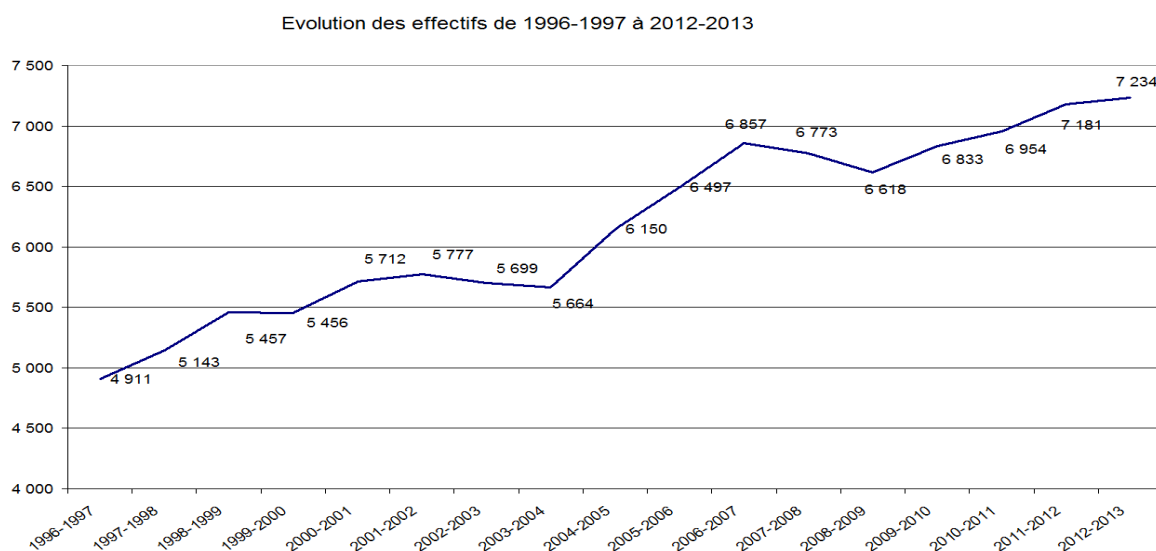
Notre association, créée en 1919, régie par la loi de 1901, va sur ses 100 ans. L'historique le montre, elle a traversé toute cette période en gardant ses objectifs initiaux : permettre à tous de pouvoir accéder à la pratique sportive.

Ces objectifs sont exposés dans nos statuts :

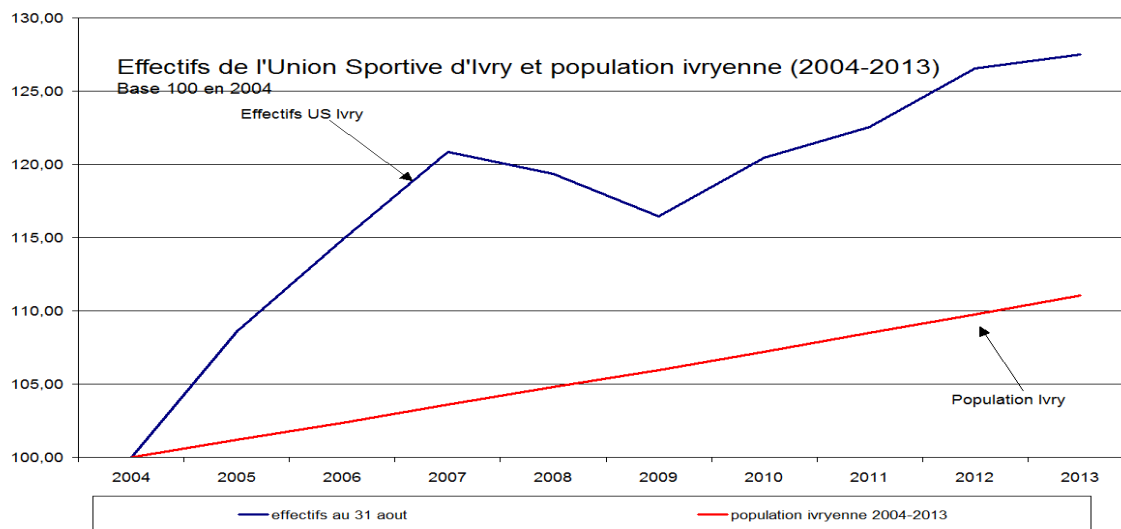
« L'association a pour objets :

- L'organisation, le développement, la promotion des activités physiques, sportives et de pleine nature sous toutes leurs formes - incluant les pratiques à destination des handicapés - et à tous niveaux de pratique : - en favorisant l'information, la formation et le perfectionnement de ses membres - en maintenant et resserrant les liens entre ses membres.
- La contribution à l'animation sportive et culturelle de la ville d'Ivry sur Seine. »

Première association (à la fin de la saison 2012-2013 : 7 234 adhérents répartis dans 39 sections, avec 485 de ces adhérents dans au moins deux sections) de la ville, son activité est constante, son rayonnement dépasse le niveau local.



On notera l'augmentation de plus de 45% des effectifs sur cette période, plus rapide que celle de la population ivryenne. La part des Ivryens est d'environ 70 % et reste globalement stable sur l'ensemble de la période.



Depuis toujours, les activités du club sont celles qu'en font les adhérents, le fonctionnement démocratique et la vie associative qui en découle sont des moteurs importants de notre association et nos efforts d'information et de formation sont là pour en témoigner.

Nous nous sommes toujours retrouvés dans l'énoncé de l'article 1 des statuts de la F.S.G.T. :

« La F.S.G.T. est une association qui a pour but en pratiquant et développant d'une façon rationnelle les exercices et en utilisant judicieusement les loisirs, de préserver et améliorer la santé et les capacités physiques de ses adhérents, d'inculquer à ceux-ci des principes d'honneur et de camaraderie, de discipline et d'honneur, de les préparer à leur rôle de citoyens au service d'une république laïque et démocratique ».

En s'inscrivant dans l'animation locale, notre club est un partenaire incontournable de la vie de la cité. Sans être un service municipal ni un club privé, notre association se pose comme un partenaire de la municipalité, aussi bien dans nos activités proposées, que dans la réflexion sur les moyens pour y contribuer.

Nous avons aussi un rôle revendicatif, que nous exerçons à plusieurs niveaux : dans le monde sportif : ministère de la jeunesse et des sports, fédérations et clubs, mais aussi dans le monde politique : des élus locaux aux responsables nationaux. En effet, nous pensons depuis toujours que la pratique sportive doit être ouverte à tous et que les moyens qui lui sont donnés sont insuffisants, notamment ceux donnés par l'Etat qui ne sont pas à la hauteur des attentes dans les domaines de la santé, de la socialisation et de l'intégration qu'apporte la pratique sportive, en particulier au sein d'une association comme la notre.

Bénévolat

Le bénévolat reste le socle sur lequel repose la vie du club et de ses sections.

Tous les dirigeants à tous les niveaux (direction du club, comité directeur, bureaux de section) sont bénévoles. Mais en dehors de l'aspect gestion, les cadres techniques bénévoles occupent une grande place : 19 des 39 sections du club, couvrant près du tiers des adhérents n'emploient pas de salariés. La place des bénévoles, y compris techniques, reste importante dans les sections dotées de cadres techniques professionnels.

Le bénévolat et l'aide de la municipalité contribuent à ce que les tarifs des cotisations de l'US Ivry soient les moins élevées de tout le Val de Marne.

Au-delà de ces aspects financiers, nous pensons que le bénévolat est un vecteur d'émancipation, que les adhérents doivent prendre en main leur activité ainsi que sa politique de développement.

Il favorise le travail collectif au-delà des barrières sociales, philosophiques et idéologiques. Il aide à surmonter les différences de générations et développe du lien social. Il permet à chacun d'acquérir de nouvelles compétences.

Nous avons besoin de bénévoles pour le côté technique, c'est à dire, pour animer, encadrer l'activité avec les adhérents. L'encadrement bénévole a une grande valeur pédagogique car il montre que les adhérents peuvent prendre en charge leur activité. Il permet la mise en commun des compétences.

Cela demande de la formation : un encadrement bénévole ne veut pas dire un encadrement au rabais. Le club, les sections, les fédérations assument souvent ces formations, ainsi que d'autres organismes comme Proj'aide du Conseil Général.

Nous avons besoin également de bénévoles pour faire vivre et développer partout la vie associative. Cela n'est pas spontané et nous constatons que si beaucoup d'adhérents s'impliquent dans la vie de leur section et sur des périodes assez courtes, le passage à l'implication dans le club est difficile, ainsi des formations sont nécessaires et notre club organise et encadre des stages pour que les adhérents puissent assumer ces responsabilités.

Pour autant, le club ne pourrait pas se passer de la contribution des professionnels. Nous n'opposons pas bénévoles et professionnels dont le rôle est indispensable pour améliorer le niveau de compétence de l'ensemble et assurer des formations qualifiantes. L'US Ivry vit et se développe grâce à la complémentarité de ces deux statuts et à la bonne entente des uns et des autres.

Parité

Sans en faire un « dogme », la question de la parité nous intéresse. La proportion : 3 féminines pour 4 masculins dans nos effectifs montre déjà les efforts qui sont faits. Ce qui est le plus marquant est le nombre de femmes présidentes de section : 18 pour 21 présidents. A noter aussi que pour la saison 2012-2013 nous avons 16 femmes au comité directeur pour 39 hommes.

Quant à l'animation technique, si nous n'avons pas de données précises, il faut constater que globalement c'est un nombre important d'hommes qui encadrent, même dans des sections « mixtes ».

EVOLUTIONS

La ville a bien changé depuis près d'un siècle : la désindustrialisation a modifié l'image de la ville et après une longue période difficile, de nouvelles entreprises se sont installées à Ivry. Le nombre d'habitants a fluctué et nous pensons que la population va se rapprocher des 60 000. Le profil sociologique change, et des parisiens « chassés » de Paris s'installent à Ivry où les réalisations immobilières et sociales s'accroissent malgré la relative petite taille du territoire.

Quelques éléments : en 2009, la ville compte 57 254 habitants (28 839 femmes et 28 415 hommes). Il y a plus d'hommes que de femmes dans la tranche d'âge inférieure à 64 ans. Les catégories socioprofessionnelles ont évolué. En hausse : cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que les professions intermédiaires comme les enseignants. En baisse : employés, ouvriers et retraités. Les familles monoparentales sont plus nombreuses.

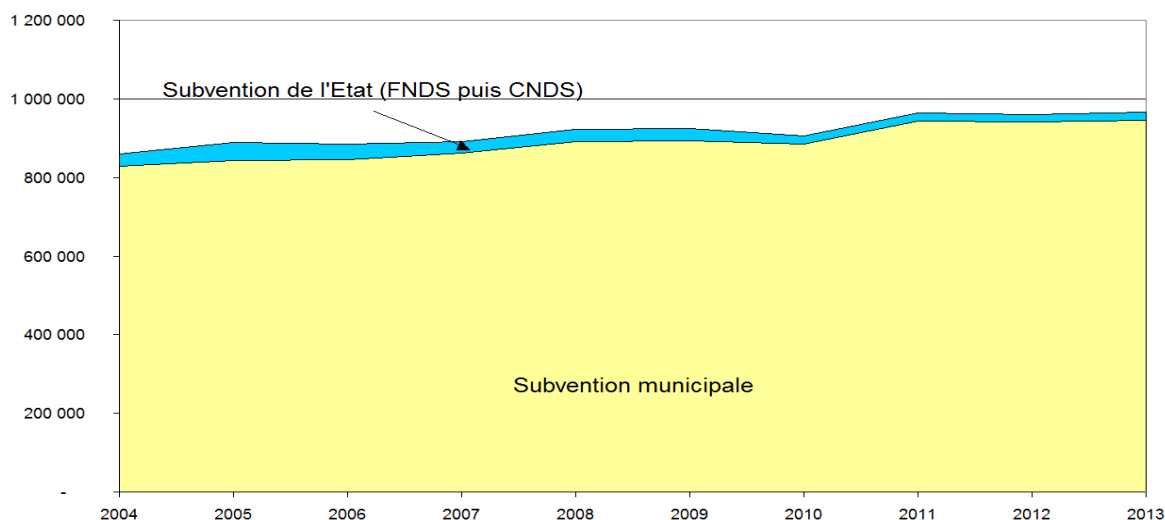
La pratique en dehors du club s'est développée depuis longtemps et les demandes s'accroissent : individuelles mais aussi par groupes : étudiants, employés et habitants des quartiers. Le club avait à une époque contribué à ces réflexions et les animations sportives de quartier (ASQ), Pass'sport et vacances sportives sont apparues depuis une bonne vingtaine d'années. Par contre, les centres de vacances à dominante sportive ont disparu.

Les demandes auprès du club sont aussi en augmentation :

- créations de nouvelles sections, mais nous ne pouvons pas répondre à toutes les sollicitations.
- accueil des enfants de plus en plus jeunes, aussi bien dans la section multisports qui leur est réservée que dans certaines spécialités.
- bien entendu, l'accroissement de l'espérance de vie et le dynamisme de nombreux retraités nous amènent à accueillir des adhérents de plus en plus âgés.
- les demandes de pratiques liées à la santé, aux loisirs et aux handicaps s'accroissent.
- nous voyons aussi de plus en plus de demandes de sportifs « extérieurs » au club qui souhaitent rejoindre certaines de nos spécialités de compétition qui les attirent par leurs résultats et leur rayonnement, le problème de la prise en compte du haut niveau est toujours posé.
- une conséquence très importante est la question de la limitation des inscriptions, dès la rentrée, certaines sections arrêtent les inscriptions ou forment des listes d'attente. Bien souvent, c'est le manque de créneaux (et d'installations) qui en est la cause.

Nationalement, nous assistons à une marchandisation croissante du sport, à des financements privés et étrangers, à une médiatisation du sport spectacle et dans le même temps le financement public de l'Etat est en constante diminution, ces dernières années ont été marquées par des atteintes sans précédent au sport associatif : fermetures des Creps, suppression de certaines aides au sport associatif, alors que le sport professionnel brasse de plus en plus d'argent, le budget que consacre l'Etat au domaine du sport est en baisse : 0,14% en 2011-2012. Le club n'a pas manqué de réagir. Les fédérations se professionnalisent de plus en plus et contraignent les clubs à former et engager des entraîneurs, des officiels reconnus et même des dirigeants, d'où des charges financières plus lourdes.

Montants respectifs de la subvention de la municipalité et de celle de l'Etat en euros courants (hors hand-ball)



On parle de plus en plus d'intercommunalité ; c'est un élément qui semble devenir de plus en plus concret pour notre ville et certaines de ses voisines. Comment le sport, dans toutes ses dimensions, va t'il être pris en compte ?

Nous n'ignorons pas les questions des changements des rythmes scolaires. Nous serons attentifs aux décisions locales, en particulier dans le domaine qui est le notre, celui des activités sportives. Nous avons toujours été de ceux qui revendiquaient une place importante et de qualité pour le sport à l'école. Placer des activités physiques en après-midi aura sûrement des conséquences pour certaines de nos activités en direction des enfants. Evidemment, le choix de la demi-journée supplémentaire à l'école bouleversera sans doute certains de nos créneaux.

BESOINS

Généralités

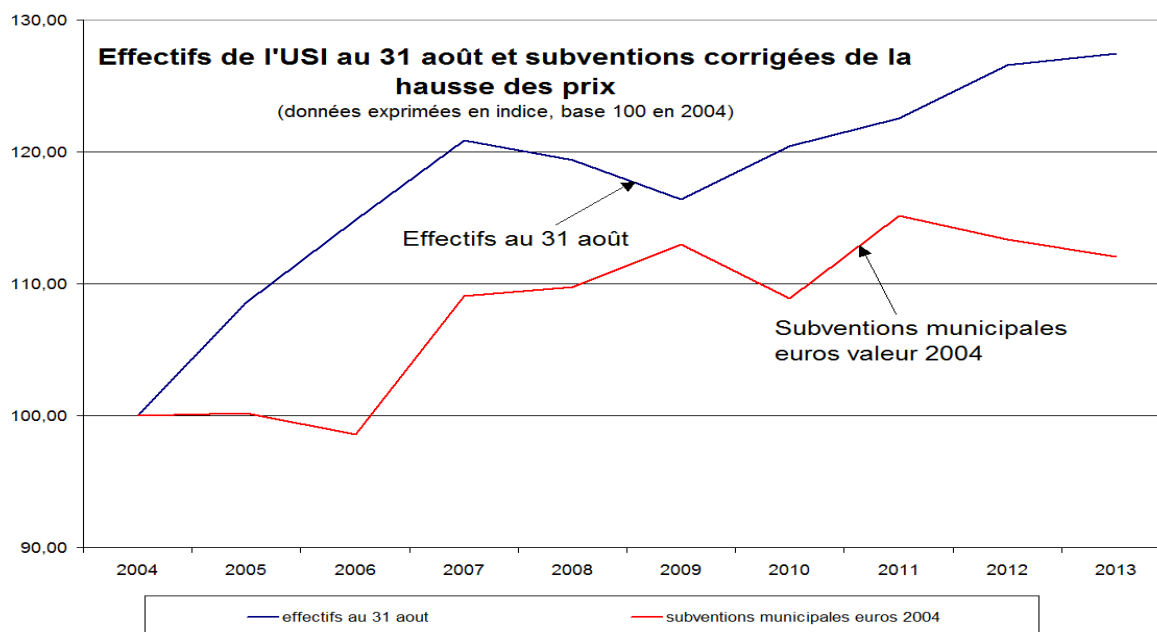
La municipalité a eu à cœur depuis longtemps de se préoccuper du développement de l'activité sportive et cela est passé évidemment par des constructions d'équipements sportifs, avec des avancées importantes à certaines époques : stade Clerville, piscine, gymnase Delaune et bien d'autres. L'ensemble des installations est important, mais actuellement certaines installations sont vétustes, en dehors des normes, à la limite de la sécurité et de la salubrité.

Certaines des précédentes demandes n'ont pas abouti et cela entraîne des déceptions, surtout lorsque elles avaient été étudiées lors de concertations : on citera pour exemple : utilisation des terrains « Villars » pour des équipements sportifs, utilisation des terrains laissés par l'EDF derrière le stade Lénine pour des locaux administratifs, utilisation possible des locaux du TCPI.

On citera aussi certaines « régressions » comme la perte du terrain Hartmann au dessus du stade Clerville, qui prive ce stade d'un véritable terrain annexe. Il est certain que le territoire ivryen n'est pas très étendu, l'évolution positive du nombre d'habitants appelle à des constructions pour les loger, mais il est regrettable que des terrains qui pourraient avoir une « vocation sportive » perdent une certaine priorité. Nous regrettons toujours les utilisations « extra sportives » de certains équipements sans compensation.

Bien entendu la mise à notre disposition gratuitement des installations pour les entraînements et pour les compétitions est un atout fondamental pour nos activités.

Les moyens financiers dont dispose la municipalité ne sont pas suffisants : suppression de la taxe profession-



nelle, gel des dotations. Malgré cela des aménagements ont été réalisés depuis plusieurs années, mais pas de création de nouveaux équipements depuis les ouvertures de la salle d'escrime, de celle du tennis de table et des salles du stade Lénine.

Des locaux pour la vie associative et pour l'administration du club, de l'accueil du public et des dirigeants des sections

Nous n'avions pas attendu d'être plus de 7 000 adhérents répartis dans 39 sections pour avoir du personnel permanent (1966 : installé dans des locaux municipaux) puis de faire pression pour obtenir la maison du club (1978). Mais, maintenant, les employés permanents sont plus nombreux, occupés à répondre aux demandes

des dirigeants des sections et au public, toujours à la même adresse et la maison du Club a beaucoup servi et a vieilli !

La nécessité d'aborder la rénovation, si ce n'est la reconstruction de ces locaux est rappelée par nos dirigeants de club, mais aussi par les dirigeants des sections.

Des locaux pour y « travailler », aussi bien nos salariés permanents que les dirigeants bénévoles, pour accueillir correctement le public, pour s'y rencontrer, pour être l'image du club.

Des locaux permettant aussi bien des réunions de travail : comité directeur à plus de 60 personnes, des réunions de bureau de section à une dizaine, des assemblées générales de section, des moments festifs des sections à une centaine, équipés pour manger ensemble (plaque électrique, barbecue...), équipés pour ne pas être coupés du monde (wifi).

Saison 2012-2013 - Equipements mis à disposition de l'US Ivry :
récapitulation du nombre d'heures par semaine et du nombre d'adhérents

Sections	Total d'heures hebdomadaire	Nombre d'adhérents		
		Section Principale	2ème Section	Total
Activités Aquatiques	13,5	535	80	615
Aikibudo	17	43	5	48
Aqua gym	21	411	17	428
Athlétisme	35,25	283	27	310
Badminton	24,5	174	7	181
Basket	39	313	24	337
Boxe	13,75	90	3	93
Cyclotourisme	2	41	2	43
Danses Urbaines	9	68	13	81
Enfants Multisports	22,5	227	22	249
Escrime	32,5	202	5	207
Football	107,25	831	3	834
Form'fitness	8,5	75	4	79
Génération 3	37,75	403	16	419
GR	13,5	86	8	94
Gym'forme	19	246	41	287
Gymnastique	10	125	4	129
Handball	86,75	438	5	443
Judo	31	349	17	366
Karaté	20	89	6	95
King Boxing	5	44	5	49
Lutte	28	111	4	115
Montagne escalade	28,5	287	12	299
Musculation	12	81	9	90
Natation	25	166	6	172
Parapente	0	62	2	64
Penchak Silat	15	66	7	73
Pétanque	47	34	8	42
Plongée	3,75	100	0	100
Randonnée	0	36	15	51
Taekwondo	7,5	68	3	71
Tai Ji Quan	22	54	10	64
Tennis	122	493	42	535
Tennis de Table	24,5	57	8	65
Triathlon	12	64	11	75
Tir à L'arc	40,5	70	1	71
Vo Thuat	30,25	120	16	136
Volley Ball	15	89	3	92
Yoga	11,5	203	14	217
	1 013,25	7234	485	7 719

Les besoins

Lors de la concertation effectuée au sein du club, des demandes déjà formulées sont revenues, certaines sont prises en compte actuellement à plus ou moins long terme : rénovation des tennis, synthétisation d'un terrain de football et la construction d'un ensemble sportif avec une grande salle, qui devrait accueillir au moins 2 500 spectateurs pour remplir pleinement son rôle d'accueil de spectacles sportifs et des salles attenantes dans la rénovation du port.

Combien d'autres reviennent avec insistance :

- en premier lieu des salles ou équipements spécialisés : pour la gymnastique, pour le judo, pour la lutte, pour la Gymnastique rythmique (GR), pour le tir à l'arc, pour la musculation. Ces demandes se justifient par une activité importante de ces sections et par le fait que pour certaines d'entre-elles il existe une perte de temps importante en installation du matériel et une dégradation accélérée de ce dernier. Pour la musculation, les demandes de sections qui utilisent la musculation dans la préparation physique des sportifs sont importantes, créer des espaces dédiés dans certaines installations allègerait les utilisations des deux salles actuelles. L'extension et rénovation du mur d'escalade de l'Orme au Chat doivent être achevées.
- ensuite, des installations permettant que se succèdent diverses activités : danse, fitness, gym'forme, génération 3 et équipées de miroirs et de rangements. Il s'agit de lieux permettant des pratiques successives de disciplines ne demandant pas que le matériel soit installé en permanence, mais devant être rangé de façon rationnelle.
- centre de formation : ce sujet est à relier aux nécessités de répondre à la prise en compte des spécificités des pratiques de haute performance et devrait en particulier assurer l'hébergement des jeunes sportifs concernés.

Des grandes idées qui se dégagent :

- continuer à rechercher l'utilisation mixte des équipements sportifs existants dans les établissements scolaires.
- la création de nouveaux équipements doit permettre de nouveaux créneaux et ne pas occasionner la perte des existants.
- la création de nouveaux équipements (et éventuellement la rénovation de certains) doit s'accompagner de réflexions globales : rangements, gradins, accueil, parkings...
- certaines sections avancent des demandes de rénovation de matériels et de mise aux normes, d'autres proposent des réflexions sur des aménagements importants d'installations actuelles : ensemble Gosnat, stade Clerville.
- Les problèmes de déplacement sont souvent évoqués pour l'accompagnement de jeunes aux compétitions : le coût des locations de car est important, les parents, accompagnateurs ne sont pas toujours disponibles : l'achat de minibus est parfois cité, la mise à disposition de cars municipaux aussi.

La question de la nécessaire concertation est soulevée :

- certains pensent que les « échanges » avec le service des sports ne sont pas assez réactifs, les réponses aux demandes sont trop tardives. Des liaisons directes avec les sections éviteraient des malentendus, dès lors que le secrétariat du club en est informé.
- la concertation entre la direction du club et la municipalité est jugée bonne, mais peut toujours être améliorée.
- la concertation avec les autres acteurs de la vie sportive n'existe pas : scolaires, monde du travail, quartiers.

A plus long terme, sont aussi évoquées : la réalisation d'un troisième bassin nautique, l'utilisation du stade Pillaudin, la réalisation dans le département d'une salle d'athlétisme.

CONCLUSION

Nous avons voulu par ce document exprimer l'état de notre projet associatif, ambitieux, moderne et revendicatif. Il faudrait le compléter par des documents disponibles comme l'historique complet, le palmarès, diverses statistiques et les riches projets des sections qu'il a fallu synthétiser.

Nous avons placé en avant le rôle social de notre club, mais aussi les moyens en femmes, hommes, finances et en matériel et équipements qui nous sont nécessaires pour continuer à réaliser ces objectifs.

Nous espérons rencontrer un accueil positif auprès des personnalités et des groupes qui voudront bien nous lire, sachant que nous resterons à leur disposition pour commenter directement ce document.